



SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES

**Déplacement d'Emmanuel BARBE,
délégué interministériel à la sécurité routière
Vendredi 8 avril 2016**

DOSSIER DE PRESSE

Le contrat « Atout Route » :

3 500 jeunes landais ont adhéré au dispositif	2
3 documentaires sur la sécurité routière dans les Landes.....	3
Construction d'un centre d'examen du permis de conduire à Mont-de-Marsan.....	4

FICHE 1

Le contrat « Atout Route » : 3 500 jeunes landais ont adhéré au dispositif

Le dispositif « Atout Route » a été mis en place dans le département des Landes en 2000 pour endiguer la mortalité routière chez les jeunes de 16 à 25 ans. A ce jour, 3 500 jeunes ont adhéré à ce dispositif.

Le principe

En souscrivant un contrat « Atout Route », les jeunes s'engagent moralement à adopter un comportement responsable en adhérant au message :

« 0% alcool, 0 % drogue, 100 % vigilant* »

*(*Adaptez votre vitesse, ne téléphonez pas au volant, ne conduisez pas en étant fatigués).*

En contrepartie, et afin de valoriser leur engagement, ces jeunes signataires se voient remettre une carte qui leur permet de bénéficier de divers avantages notamment des réductions chez les partenaires commerciaux adhérant au dispositif : assurances, centres de contrôle technique, organismes de formation à la conduite....

Valable un an dans tout le département des Landes, le contrat est reconduit automatiquement de manière tacite jusqu'au 26^{ème} anniversaire du jeune adhérent.

Qui est concerné ?

L'ensemble des jeunes de 16 à 25 ans peuvent s'inscrire dans ce dispositif en prenant contact avec la coordination sécurité routière de la Préfecture ou directement en ligne sur le site internet des Services de l'Etat dans les Landes.

Cet engagement « Atout Route » s'inscrit également dans le dispositif de prévention qui est organisé chaque année au profit des élèves

- des classes de 1^{ere} de l'enseignement général
- de terminale de l'enseignement professionnel,
- des maisons familiales et rurales,
- des apprentis du centre de formation des apprentis de Mont-de-Marsan.

Dans ce cadre, les élèves reçoivent une sensibilisation à la sécurité routière lors d'une demie journée banalisée organisée dans leur établissement. A cette occasion, des ateliers sont mis en place par les partenaires associatifs, à savoir l'Antenne Landes de l'Instance Régionale d'Education et de Promotion à la Santé Aquitaine qui est chargée de promouvoir le contrat « Atout Route » et qui travaille en collaboration avec l'Automobile Club des Landes et l'Association Landaise pour le Perfectionnement des Conducteurs Débutants.

Ces ateliers permettent notamment :

- d'informer les jeunes sur les caractéristiques de l'accidentologie landaise et d'engager avec eux la discussion sur les questions de sécurité routière, de les sensibiliser sur les facteurs de risques (alcool, drogue, portable en conduisant etc..), sur l'impact de la vitesse, sur l'importance des équipements de sécurité par le biais de la voiture tonneaux, du Test aux chocs, et du simulateur deux-roues
- de les inciter à adopter des comportements responsables (exemple : dispositif SAM, passer le volant en cas de fatigue etc..)

A l'issue de la demie-journée, le dispositif « Atout Route » est présenté aux jeunes qui peuvent y souscrire s'ils le souhaitent. Ils reçoivent dès lors leur carte d'adhérent.

Cette action de prévention est subventionnée par la Préfecture sur les crédits dédiés au Plan Départemental d'Action de Sécurité Routière.

FICHE 2

3 documentaires sur la sécurité routière dans les Landes

En 2015, la préfecture des Landes a demandé à la société « Sudéo Productions » de réaliser trois documentaires d'une durée moyenne de 5 minutes pour promouvoir la sécurité routière dans les Landes.

Cette action poursuit deux objectifs :

- permettre aux acteurs landais de la sécurité routière de disposer, pour leurs interventions de sensibilisation, d'un outil leur permettant d'ancrer leurs discours et leurs recommandations dans la réalité de l'accidentalité landaise. Ces documentaires ont donc été mis à disposition de ces acteurs (associations, Police Nationale, Gendarmerie Nationale, Education Nationale...) qui peuvent les projeter lors de leurs séances de sensibilisation et les utiliser comme support de discussion.
- de manière plus générale, sensibiliser le public landais aux causes les plus fréquentes d'accidents dans le département. A cette fin, ces documentaires seront mis en ligne sur le site Internet et la page Facebook de la préfecture.

Chacun de ces films comprend trois parties :

- une partie fictive présentant un ou une landaise ayant un comportement générateur d'un risque pour sa sécurité au volant. Cette partie fictive ne se termine pas par un accident pour refléter le fait que, lorsque des landais imprudents ont ce type de comportement, leur trajet se passe le plus souvent sans encombre.
- une partie réelle très courte (quelques secondes) présentant des images tournées par le Service Départemental d'Incendie et de Secours sur les lieux d'un accident mortel survenu en 2015 et pour lequel un comportement à risque similaire à celui présenté dans la partie fictive a été relevé.
- un affichage des statistiques départementales d'accidentalité concernant le comportement à risque considéré.

Trois comportements générateurs de risques routiers sont ainsi traités :

- 1- La fatigue dans les lignes droites de la Haute Lande
- 2- La vitesse dans les courbes de la Chalosse
- 3- L'alcoolémie au volant découlant d'une soirée entre amis.

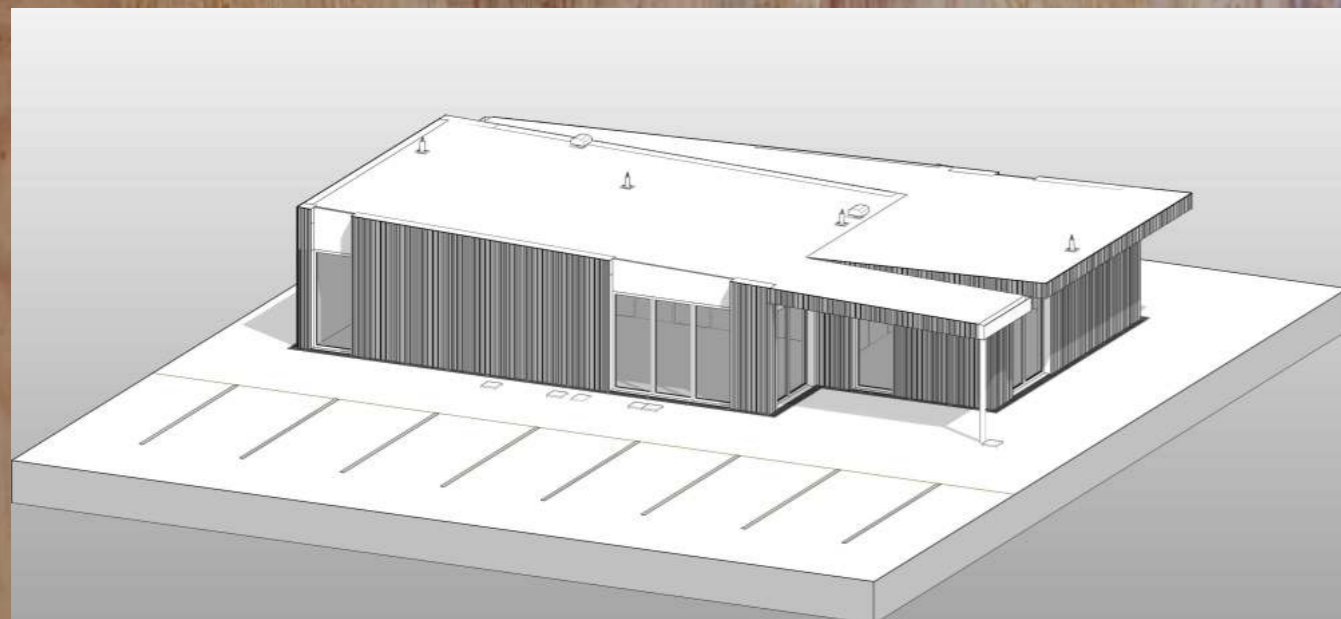
Les 3 documentaires seront accessibles sur le site internet des services de l'État et sur la page Facebook. « Landes Sécurité Routière ».

Une construction en pin des Landes

La préfecture des Landes, Maître d'ouvrage, avec l'assistance de la DDTM 64, a lancé un appel d'offres pour une construction bois en filière locale. Ce nouveau centre d'examen est situé à l'extrémité de la piste de la base aérienne de Mont-de-Marsan. Pour répondre à la contrainte importante de bruit (terrain situé en zone PEB), le cabinet SLK-ARCHITECTURE a proposé une construction en panneau massif en essence locale (Pin maritime), avec une isolation extérieure, protégée par un bardage acoustique sur mesure.

Ce projet comprend trois innovations majeures de la construction bois : des panneaux massifs en pin maritime, un bardage au profil acoustique en pin maritime abouté et un traitement autoclave gris classe 3 b.

Le recours aux filières locales du bois favorise le développement des industries et des débouchés pour les essences locales. Il permet de valoriser les productions et les compétences, d'augmenter la part de la valeur ajoutée favorisant ainsi l'économie locale et les emplois. Cette démarche réduit fortement l'impact carbone de cette construction.



PREFECTURE DES LANDES

Construction d'un centre d'examen de permis de conduire à Mont-de Marsan



DOSSIER DE PRESSE

LE CENTRE DE PERMIS

L'opération concerne la construction d'un centre d'examen du permis de conduire (CEPC) dans une logique de développement durable sur la commune de Mont-de-Marsan.

Le centre est composé de :

- Un bâtiment de 116 m² comprenant un hall d'accueil, deux locaux d'examen moto et poids-lourds et d'un local personnel.
- Une piste d'examen moto de 130 mètres
- Deux pistes d'examen poids lourds de 110 mètres

Actuellement, les dits examens se déroulent sur des pistes privées.

LE SITE

Le terrain est situé au Nord-Est du centre ville à l'adresse chemin de Macy.

Il appartient en totalité au Ministère de l'intérieur, Préfecture des Landes, à laquelle sont directement rattachés les services de l'éducation routière (DPCSR et IPRCR).

La parcelle, d'une surface finale d'environ 1 hectare, situé en zone U du PLU, est soumise à un Plan d'Exposition au Bruit (PEB) du fait de la proximité de la base aérienne militaire.

LES OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Améliorer les conditions d'accueil des candidats au permis de conduire.

Améliorer les conditions de travail des inspecteurs du Permis de Conduire et de la Sécurité Routière.

Prendre en compte les directives de la loi sur la transition énergétique pour la croissance verte par la construction d'un bâtiment performant, utilisant du bois de la filière locale.

INTERVENANTS

Maître d'ouvrage : Préfecture des Landes
Assistant Maître d'ouvrage : DDTM des Pyrénées-Atlantiques.

Maître d'oeuvre Voirie : DDTM des Pyrénées-Atlantiques
Maître d'oeuvre bâtiment : SLK-ARCHITECTES
Mont de Marsan - M Sichere

Bureau de Contrôle : APAVE
Coordinateur SPS : VIGEIS 40

Entreprises Voirie

COLAS (Mont de Marsan)
Sous-traitants ID VERDE & SUD OUEST PAVAGE
BAPTISTAN (Mont de Marsan)
AXIMUM (Villenave d'Ornon)

Entreprises Bâtiment

Gros oeuvre : DUBOSCQ (Laglorieuse)
Charpente bois : VALLERY (Rion des Landes)
Menuiseries : LOUBERY (Laglorieuse)
Plâtreries : AQUITAINE PLATRERIE (Pontonx sur Adour)
Sols souples : GUNNEC (Lamothe Landerron)
Peinture : SAYDS (Roquefort)
Plomberie : LABARBE et MANO (Aire sur Adour)
Electricité : SERTELEC (Mont de Marsan)

FICHE TECHNIQUE

Adresse
Chemin de Macy - Mont de Marsan

Programme
Un centre de permis (116 m²)
Une piste d'examen moto de 130 mètres
Deux pistes d'examen Poids lourds de 110 mètres

Calendrier
Début des travaux : Septembre 2015
Durée des travaux : 12 mois
Mise en service : Septembre 2016

Chiffres clés
Terrain : 11 768 m²
Bâtiment 116 m²
Voirie : 5 900 m²

Coût total du projet : 825 000 € TTC répartis de la manière suivante :

- Bâtiment : 260 000 € TTC
- Voirie : 565 000 € TTC

